

**Le centre de secours de Bréval souhaite compléter ses effectifs.**



Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut avoir entre 18 et 55 ans et une bonne condition physique, jouir de ses droits civiques et être disponible et discipliné.

L'engagement de SPV est l'occasion de vivre des expériences hors du commun, de connaître la satisfaction d'aider autrui et de participer à la sécurité des populations avec une technicité spécifique.

Le recrutement est effectif après vérification de l'aptitude médicale selon les textes en vigueur. La formation initiale permet d'acquérir la technicité opérationnelle et de garantir la qualité des secours. L'ensemble des modules représente 380 heures de formation.

La validation des modules de secours à personnes permet d'être opérationnel en ambulance et de prendre rapidement part à l'activité de terrain.

La formation peut être suivie en soirée, pendant les week-end et les vacances.

Certains acquis professionnels dans la sécurité et le secourisme peuvent être pris en considération pour alléger la formation initiale.

Pour postuler, une lettre de motivation et un CV récents sont à adresser au chef du centre d'incendie et de secours de Bréval.

Vous pouvez également envoyer ces documents à l'adresse : [engagement.volontariat@sdis78.fr](mailto:engagement.volontariat@sdis78.fr)

**SAPEURS-POMPIERS**  
*Yvelines*

**JSP**  
JEUNES SAPEURS-POMPIERS

**SNU**  
SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

**SERVICE CIVIQUE**  
**SAPEURS-POMPIERS**  
VOLONTAIRES OU PROFESSIONNELS

**PATS**  
PERSONNELS ADMINISTRATIFS  
TECHNIQUES ET SPECIALISES

**REJOIGNEZ-NOUS !**

Scannez et découvrez !